

COMMUNE DE FREHEL**Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal
Séance du jeudi 22 mai 2025****Date de convocation :** 16 mai 2025**Date d'affichage :** 16 mai 2025**Nombre de Conseillers en exercice : 18****Nombre de Conseillers présents : 14****Nombre de Conseillers votants : 15**

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi vingt-deux mai à dix-neuf heures et quinze minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la Présidence de Madame Michèle MOISAN, Maire.

Etaient présents : Mme MOISAN, MM CALLIOT, CHOLET, Mme CHATELLIER, MM FAUDIERE, SECRETAIN, DALLET, Mmes COQUELIN, MARTIN, MEHOUS, BRIARD, DURAND, NABUCET, M GREBERT formant la majorité des membres en exercice.

Etaient absents excusés : Mme CUCULI pouvoir à M SECRETAIN

Etaient absents : MM RENOUARDIERE, BELLANGER, LEMOINE

Mme BRIARD est nommée secrétaire.

RAPPORTEUR : Mme MOISAN

DELIBERATION N°2025-2-029 : Autorisation donnée à Mme le Maire pour déposer une demande d'urbanisme pour l'installation de toilettes publiques Allée des Tennis à Sables d'Or les Pins

Dans le cadre de l'approbation du budget primitif 2025 et la définition des besoins en investissement avait été prévu l'installation de toilettes publiques Allée des Tennis à Sables d'Or les Pins.

Préalablement à la réalisation des travaux, il est nécessaire de déposer une demande d'autorisation d'urbanisme

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

AUTORISE Madame le Maire à déposer la demande d'autorisation d'urbanisme afférente à la réalisation de toilettes publiques Allée des Tennis à Sable d'Or les Pins,

DIT que la présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Rennes 3, Contour de la Motte, CS 44416, 35044 Rennes Cedex, ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.


Le Maire,
Michèle MOISAN

Le Secrétaire,

Sylvie BRIARD

Pour extrait conforme,
Certifié exécutoire, publié et transmis à la Préfecture de Saint-Brieuc le 26 mai 2025


Le Maire,
Michèle MOISAN

